

Séance 6 – 23 Septembre 2024

Liste des délibérations

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 23 septembre 2024, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire de Terres-de-Caux.

DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

- ❖ 2024-17 en date du 24 juillet 2024 : Demande de subvention relative à l'enveloppe PVD - Banque des Territoires et Département de la Seine Maritime
- ❖ 2024-18 en date du 25 juillet 2024 : Demande de subvention relative au Fonds d'action locale - Aménagements de sécurité RD 40 – rue Bernard Thélou
- ❖ 2024-19 en date du 22 août 2024 : Tarifications rentrée 2024/2025 – Cantine et accueil périscolaire
- ❖ 2024-20 en date du 22 août 2024 : Tarifications rentrée 2024/2025 - ALSH

DELIBERATIONS

SUR PROPOSITION DU MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL A DECIDE

- 2024.08.23/77 Arrêt du procès-verbal du 08 juillet 2024
APPROUVÉE – UNANIMITE
- 2024.09.23/78 Organisation du temps scolaire – prolongation de la dérogation
APPROUVÉE – UNANIMITE
- 2024.08.23/79 Dissolution de l'AFR Plateau de Fauville
APPROUVÉE – UNANIMITÉ
- 2024.08.23/80 Caux Seine Agglo – Rapport d'activité 2023
APPROUVÉE – UNANIMITÉ
- 2024.09.23/81 SEVEDE – Rapport d'activité 2023
APPROUVÉE – UNANIMITÉ
- 2024.08.23/82 SDE 76 : Avant-projet éclairage public – Mise à jour de la convention financière
APPROUVÉE – UNANIMITÉ DES VOTANTS
- 2024.08.23/83 Adhésion à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé d'Yvetot
APPROUVÉE – UNANIMITÉ
- 2024.09.23/84 Caux Seine Agglo : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la rue du Parc
APPROUVÉE – UNANIMITÉ
- 2024.08.23/85 Convention CCAS et Résidences Autonomies
APPROUVÉE – UNANIMITÉ
- 2024.08.23/86 Admission en non-valeurs
APPROUVÉE – UNANIMITÉ
- 2024.09.23/87 Mécénat AMEX
APPROUVÉE – UNANIMITÉ
- 2024.08.23/88 Budget Principal : Décision modificative n°1
APPROUVÉE – UNANIMITÉ
- 2024.08.23/89 BA Gendarmerie : Décision modificative n°1
APPROUVÉE – 22 VOIX POUR et 6 ABSTENTIONS
- 2024.09.23/90 BA Les Londes : Décision modificative n°1
APPROUVÉE – UNANIMITÉ